



Pied à Papineau CKVL: Québec: Refuser le serment au roi Charles III - Pas banal du tout - Chronique

Par [Robin Philpot](#)

Mondialisation.ca, 26 octobre 2022

[Pied à Papineau CKVL](#)

Région : [Le Canada](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

24 oct 2022: Quatorze députés à l'Assemblée nationale du Québec de Québec solidaire et du Parti Québécois refusent de prêter serment au roi Charles III. Alors que certaines personnes banalisent ce geste, ce refus est tout sauf banal. Il est au coeur de ce que nous sommes, de ce que nous faisons, de ce que nous voulons faire et de ce que nous voulons être.

Nous saurons le 29 novembre prochain lors de la rentrée parlementaire à Québec s'ils pourront y siéger ou non; s'ils pourront faire le travail pour lequel ils ont été choisis ou non.

Sujets abordés dans cette chronique :

1. L'importance de la symbolique: la monarchie britannique est l'exemple le plus éclatant de son importance. Lors du décès de la reine, les Britanniques ont réussi à faire faire des génuflexions à une grande partie du monde. Ce faisant, ils réussissent à balayer sous le tapis tous les crimes commis au nom des rois et des reines d'Angleterre depuis des siècles. Crimes pour lesquels aucun roi ni aucune reine ne s'est jamais excusé. Dont beaucoup chez nous.

2. La symbolique de la monarchie britannique aide à faire oublier les crimes commis chez nous au nom de la monarchie: de la déportation des Acadiens aux écoles résidentielles autochtones, en passant par la pendaison des Patriotes et la destruction de villages entiers, la pendaison de Louis Riel et de 8 chefs Cris en novembre 1886, et beaucoup plus.

3. Et les crimes commis ailleurs : la traite des esclaves dont le Royaume uni a été le champion toutes catégories confondues pendant deux siècles; la pratique utilisée sous le roi Charles II de marquer au fer rouge les esclaves DOY (DUKE OF YORK) pour affirmer leur appartenance au roi d'Angleterre; et plus encore.

4. Chapeau à Paul Saint-Pierre-Plamondon, chef du Parti Québécois, pour avoir rappelé que nos députés sont appelés à faire ce serment pour la seule raison que le Québec a été conquis par les armes et que c'est par la violence et les armes et la fourberie que l'obligation de prêter serment s'applique encore au Québec. Et chapeau aux 13 autres députés de Québec solidaire et du Parti Québécois.

5. Pourquoi deux serments n'est pas une solution? Parce que l'un va l'emporter sur l'autre en cas de crise. Les deux sont contradictoires et les cas de figures sont faciles à identifier.

Si les 14 tiennent bon, cette histoire fera le tour du monde.

La source originale de cet article est [Pied à Papineau CKVL](#)
Copyright © [Robin Philpot](#), [Pied à Papineau CKVL](#), 2022

Articles Par : [Robin Philpot](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca